



## Compte-rendu du CSAL du 23/01/23 (2ème convocation)

La CGT et SFP ont décidé de boycotter la première convocation pour montrer notre désaccord concernant les suppressions d'emplois à la DGFIP (- 850 emplois au PLF 2023), la CGT s'en est expliquée dans une précédente diffusion. Vous trouverez donc ci-dessous une synthèse des discussions que nous avons pu avoir lors de cette deuxième convocation. Pour mémoire, nous rappelons que le CSAL se substitue au CTL.

Ce premier CSAL s'est déroulé comme la plupart de nos instances paritaires en un mix visio/présentiel.

La CGT déplore que cette première réunion se soit tenue sans avoir eu connaissance du règlement intérieur. La Direction se veut rassurante, il y a semble t-il peu de changements par rapport au CTL cependant nous nous interrogeons sur la durée des instances et donc des préparations, sur le remboursement des frais des suppléants. La seule réponse que nous avons eue concerne la durée de l'instance qui sera adaptée pour être sur une journée afin de nous permettre d'avoir un minimum de droits pour faire notre travail de préparation et de restitution.

### **Notre déclaration Liminaire :**

*Ce 19 janvier, partout sur le territoire, plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, et de jeunes se sont mobilisé-es mis en grève ou ont manifesté, dans le public comme dans le privé, contre la réforme des retraites de ce gouvernement.*

*Cette réforme est inacceptable et va à l'encontre des intérêts de la population. Elle ne s'y trompe pas, puisque avant même d'être dans la rue plus de 600 000 personnes ont déjà signé la pétition intersyndicale.*

*Les travailleuses et les travailleurs aspirent à partir à la retraite en bonne santé, et avec un niveau de retraite qui permette de vivre dignement. Le message est très clair : le gouvernement doit renoncer à la fois à l'âge de départ à la retraite à 64 ans et à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation. D'autres solutions existent, elles ont malheureusement été balayées d'un revers de main.*

*NON ! Nos régimes de retraite ne sont pas en danger sur le plan budgétaire ! En mettant en œuvre les propositions portées par la CGT, qu'il s'agisse d'une augmentation significative des salaires, de l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales en intégrant les primes et les mécanismes d'intéressement et de participation, d'une mise à contribution des dividendes versés, où encore de la mobilisation des 157 milliards d'euros de « soutien » aux entreprises, il est possible de rétablir un droit à la retraite à taux plein à 60 ans !*

*Un autre levier de financement des retraites est l'emploi. Créer des emplois c'est faire rentrer des cotisations sociales tout en diminuant les dépenses de l'assurance chômage. Supprimer des emplois, c'est tout l'inverse. Supprimer des emplois publics, c'est également affaiblir le service public alors même que les besoins sociaux eux ne faiblissent pas.*

*La DGFIP supprime 850 emplois en 2023, il faudrait selon la propagande officielle s'en réjouir, puisque c'est mieux que quand c'était pire.*

*Hé bien pour la CGT c'est non. Nous n'acceptons pas les 1566 suppressions d'emplois dans le réseau, nous ne nous consolons pas du fait qu'elles soient minorées par des emplois pris dans d'autres ministères ou par des renforts sur certaines missions, dont l'informatique.*

*Les créations d'emplois dans l'informatique, pourvues via des recrutements par concours et non par de précaires emplois contractualisés sont nécessaires, mais pas au détriment du reste de la DGFIP.*

*Nous l'acceptons d'autant moins que les emplois annoncés ne sont clairement pas là pour soulager les équipes et renforcer l'exercice des missions existantes.*

*Le nouveau contrat d'objectifs et de moyen de la DGFIP ne laisse aucun doute. En plaçant la transformation numérique au cœur de sa stratégie, il nous promet manifestement une forte augmentation de la charge de travail.*

*Or si la DGFIP est prompte à traduire en ETP supprimés les gains (supposés) de productivité ou les abandons de missions, elle est bien moins précise concernant les ressources nécessaires à ses ambitions numériques. Au vu de la charge qui pèse aujourd'hui sur les équipes, nous craignons fort que le compte n'y soit pas.*

*Enfin, quand bien même il y aurait suffisamment de chaises, on sait aujourd'hui les difficultés à les pourvoir.*

*L'informatique, les technologies d'avenir, sont des secteurs en tension, la DGFIP peine à recruter. L'attractivité ne se décrète pas, pour attirer les talents il faut améliorer les conditions de travail, les règles de gestion, et bien sûr augmenter les salaires. Ça tombe bien, augmenter les salaires c'est augmenter les cotisations sociales et donc financer les retraites. La boucle est bouclée, c'est en toute cohérence que la CGT continuera en 2023 à défendre les emplois, les salaires, les conditions de travail et toutes ses revendications de progrès social, avec les salariés au travail et dans la rue*

### **Réponses de la Direction aux liminaires :**

La directrice a reconnu qu'il y a eu un taux important de grévistes à la DGFIP mais n'a pas fait de commentaires sur la réforme des retraites.

Concernant la DGFIP, il y a une réflexion autour des emplois et l'amélioration des conditions de vie au travail. Il y a également une réflexion sur le recrutement des contractuels, il faut les pousser à passer les concours au terme de leur contrat car nous avons en effet 40 emplois vacants à la DISI SO. Avec la répartition et le redéploiement des emplois nous avons tout de même moins de suppressions.

**Nous devrions nous en réjouir ! Eh bien non car c'est au détriment d'autres ministères ou par renfort de contractuels.**

### **PLF 2023 Emplois :**

Création de 11 emplois **uniquement A** pour la DISI en 2023 :

2 IDIV CN : 1 à Bordeaux et 1 à Toulouse (PSE CRA)

8 A qualifiés : 5 à Bordeaux et 3 à Toulouse (2 PSE et 1 analyste)

1 emploi administratif au Siège

Cela peut paraître rassurant mais ne nous y trompons pas, d'autres services de la DGFIP ou d'autres directions contribuent à ces créations et l'on peut constater également que Limoges et Poitiers ne sont pas concernés par ces créations d'emplois et ont de plus toujours 4 emplois vacants pour Limoges et 19 pour Poitiers, l'avenir de ces 2 ESI devient inquiétant ! La CGT s'inquiète également qu'il n'y ait aucune création d'emplois B et C !

Sur Toulouse et Bordeaux, les postes ont été demandés pour faire face à l'obsolescence de certaines applications et à la montée en compétence sur JAVA et OPS.

Nous nous étonnons de voir que les créations sont principalement des postes d'analystes donc destinés en partie au DEV. Est-ce à dire que les analystes feront aussi du code ?

Eh bien non, la directrice explique que les cadres A récupéreront des missions de pilotage de la centrale et le codage sera fait par des prestataires. Bel avenir pour les cadres B programmeurs.

À entendre la direction, ce n'est pas grave de toute façon le recrutement de programmeurs est difficile et le A peut aussi coder si nécessaire.

A Poitiers, quelques transformations d'emplois ont porté ses fruits mais la priorité de la direction est sur les emplois vacants avec un recrutement plus spécifique et mieux préparé en mettant en avant la formation et la qualification.

A Limoges il y a des vacances au niveau des analystes mais avec la modernisation de REC il y aura des emplois.

Concernant les mutations désormais à profil pour les cadres A, la direction se veut rassurante. Elle dit regarder avec bienveillance et donner priorité aux demandes des fonctionnaires.

Les métiers de l'informatique dans les DISI ne semblent pas très attractifs d'où un effort accru de la direction en matière de communication dans les salons. Il est cependant difficile de mesurer l'impact de cette présence, une enquête à l'ENFIP pourrait permettre de voir par quel canal les nouveaux stagiaires ont découvert la DGFIP.

**Il ne faut pas se voiler la face, les salaires non compétitifs, une retraite à minima et des missions pas toujours passionnantes n'attirent pas les foules.**

Certes comme l'a fait remarquer notre directrice, à la DGFIP nous sommes les mieux payés mais visiblement cela ne suffit pas pour être attractif.

Des augmentations de salaires et les primes intégrées au calcul de la retraite n'est pas trop demandé lorsque l'on voit l'argent dépensé en prestataires et contractuels, réponse ce n'est pas sur les mêmes lignes budgétaires, tout est dit !

La direction nous a ensuite présenté 'la valse des chaises musicales' avec son lot de transformations, repyramidage, transferts internes et régularisations de qualification pour la DISI

#### **Transformations et repyramidage :**

- 1 IDIV HC Chef de Projet Bordeaux (départ en retraite de l'agent) => + 1 IDIV CN Analyste Bordeaux
- 1 IDIV CN EXPERT Limoges => + 1 IDIV HC EXPERT Limoges
- 1 B PSE-CRA Bordeaux => + 1 A PSE CRA Bordeaux
- 1 B PAU Bordeaux => +1 A Analyste Bordeaux
- 2 B PROG Bordeaux => +2 A Analystes Bordeaux
- 1 B PAU CID 47 => + 1 A Analyste CID47 (dommage de supprimer un B PAU!!)
- 1 C Adm SIEGE => + 1 A Adm SIEGE
- 1 C PAU CID 64 => + 1 B PAU CID 64 (régularisation de passage d'examen)
- 1 C DAC Bordeaux => + 1 A PSE Bordeaux
- 1 C Tech Limoges => + 1 B PROG Bordeaux
- 1 C Adm Limoges => + 1 B Adm Limoges

#### **Transferts internes :**

- 1 C Adm SIEGE => + 1 C Adm Bordeaux
- 1 C Tech Bordeaux => + 1 C Tech SIEGE
- 1 B PAU Bordeaux => + 1 B PAU CID 40
- 1 B PAU St Gaudens => + 1 B PAU Toulouse (le poste de St Gaudens est supprimé suite à départ à la retraite et transféré à Toulouse)

#### **Régularisation de qualification :**

- 1 IDIV HC Adm Toulouse => + 1 IDIV HC PSE Toulouse
- 1 IDIV CN Adm Bordeaux => +1 IDIV CN PSE Bordeaux
- 1 IDIV CN Chef d'exploitation Bordeaux => + 1 IDIV CN PSE Bordeaux
- 1 IDIV CN PSE CRA Bordeaux => + 1 IDIV CN PSE Bordeaux
- 1 IDIV CN Adm Poitiers => + 1 IDIV CN Analyste
- 3 IDIV CN Chef d'exploitation Poitiers => + 3 IDIV CN PSE Poitiers

#### **Effectif des contractuels à la DISI au 31/01/2023 :**

**ESI Bordeaux :** Agen 2B (CID)

Bordeaux 1A PSE 3B (2 CID, 1 SIL)

**ESI Poitiers :** La Rochelle 1B 1C (CID)

Poitiers 2A (1 PTS 1 INTEX) 6C techniques (éditique) dont 2 détachés d'une autre administration qui ont demandé leur intégration à la DGFIP

**ESI Limoges :** Guéret 1B (CID)

Limoges 1B (CID)

**Cela fait 18 contractuels avec le constat que dans les CID il y a de plus en plus de contractuels !**

**VOTE sur les emplois : CONTRE (toutes les OS)**

#### **Questions diverses :**

**La CGT** demande pourquoi la fermeture du bâtiment de l'ESI de Poitiers après 20h n'est plus assurée par la société externe employée depuis la suppression du veilleur de nuit.

Le responsable de l'ESI de Poitiers répond que le choix de l'entreprise a été remis en cause, elle ne faisait pas plus voir moins que ce que les agents techniques doivent faire au RDC en débauchant. Quant à l'étage elle ne vérifiait pas tous les espaces et de toute façon chacun est responsable des fenêtres de son bureau, des lumières et écrans à éteindre et une fois le système anti intrusion mis en route à 20h si un agent est resté l'alarme se mettra en route. De plus les volets du RDC sont automatisés l'agent cariste désigné procède à un ensemble de fermeture, rien de technique, il y a une fiche de procédure.

**La CGT** demande comment va être réorganisée la CID86 avec 1 départ à la retraite et 1 agent déplacé au SIL

Le responsable de l'ESI de Poitiers répond qu'il y a eu réattribution des portefeuilles des agents et que la CID 86 avait un ratio de 165 alors que la moyenne c'est 220-230 et que maintenant cela fait 1 ratio de 205 avec les 2 agents en moins et de plus on retire l'agent qui s'occupe de la DCST dans nos calculs donc la situation est encore + bénéfique.

Quant au SIL on était 2,8 agents pour 4 départements donc nous avons pris la décision d'affecter un personnel qualifié qui se trouvait à la CID 86 afin d'avoir 1 ratio agent pour 1 département même si pour l'instant tout le monde est polyvalent.

**La CGT** interroge la direction sur les actions prévues pour pallier au manque de personnel à la cellule DBA INTEX de Bordeaux 1 seul agent actuellement pour assurer les missions.

La direction répond que la fiche de poste publiée est restée sans réponse, en attendant une aide des collègues d'intex ainsi qu'une transversalité entre DBA d'intex et DBA G2A est mise en place pour passer le cap de la grosse migration. Reste plus qu'à espérer du renfort grâce aux mutations.

**La CGT** interroge sur les fiches de poste analystes encadrants pour les CID 31 32 65 09, comment allez vous faire avec les difficultés de recrutement car il y a toujours eu un problème notamment dans le 32, serait-ce un poste avec prime d'attractivité ?

La responsable de l'ESI de Toulouse dit que les vacances sont dues à des départs en retraite ou promotions. Elle espère, compte-tenu de l'attractivité de la ville, avoir des rentrées et c'est pour cela que les fiches sont ouvertes uniquement au mouvement normal.

**La CGT** constate qu'il y a plusieurs postes B PAU transformés en A, il y a des interrogations dans certains services et plus particulièrement à l'AT PART où les agents s'interrogent sur leur avenir.

La Directrice de la DISI se veut rassurante, Bordeaux est toujours positionné sur l'AT PART. Elle précise que l'AT n'a pas vocation à répondre sur les sujets fonctionnels, mais plutôt sur l'applicatif. La direction a conscience de la perte de sachants N2 sur les applications historiques et réfléchit à d'autres positionnements (montée en compétence sur poste de travail) et à trouver des remplaçants. Le taux de contribution du service baisse au fur à mesure que les agents partent, les missions ne sont pas réduites elles sont traitées par un autre plateau. Chacun d'eux ayant pour pilote commun le plateau de la DISI RAAB, on rentre totalement dans ce dispositif de pilotage transverse.

**La réponse de la direction n'est pas très rassurante et nous craignons un lent déclin comme cela s'est produit à Poitiers il y a quelques années.**

**Notre pessimisme se renforce lorsque nous voyons le transfert d'une chaise de B PAU de l'AT vers la CID40. La direction joue au pompier et pare au plus pressé avec l'espoir de voir des arrivées de B PAU au prochain mouvement.**

**Vos élus CGT en CTL :**

- Laurent Bancon, ESI Bordeaux

- Béatrice Boisson, ESI Poitiers

- Thomas Rafier, ESI Bordeaux

- Geneviève Bourrel, ESI Bordeaux

Pour nous contacter : [cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr)

Retrouvez nos publications sur notre site Internet : <https://disi-sudouest.cgfinancespubliques.fr/>